

### Description du commanditaire

La loi n°2016-231 du 29 février 2016 a créé un Fonds d'expérimentation pour mener le pilotage de l'expérimentation Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD). Ce fonds est constitué en une association, l'Expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée ([ETCLD](#)) dont la fonction a été reconduite par la loi n° 2020-1577 du 14 décembre 2020 relative au renforcement de l'inclusion dans l'emploi par l'activité économique et à l'expérimentation « territoires zéro chômeur de longue durée ».

Ses missions sont de :

1. proposer au Ministre l'habilitation des territoires pour mener l'expérimentation,
2. financer une fraction de la rémunération des personnes embauchées dans les entreprises conventionnées,
3. suivre et appuyer les territoires expérimentaux,
4. dresser le bilan de cette expérimentation.

Dans le cadre de la production du Bilan de l'expérimentation, le fonds ETCLD a choisi de reconduire la production d'un rapport général et de l'entourer d'éléments complémentaires de bilan :

- huit bilans thématiques sur des sujets transversaux (égalité femmes / hommes ; place des conseils départementaux ; handicap, management inclusif ...)
- un ensemble de témoignages des acteurs de l'expérimentation (salariés ; volontaires ; élus ; directions...)
- des retours d'expérience d'une majeure partie des territoires habilités et des organisations du Conseil d'administration
- un site internet vitrine reprenant l'ensemble des productions.

En complément de l'action d'ETCLD, l'association « Territoires zéro chômeur de longue durée » ([TZCLD](#)) créée le 7 octobre 2016 à l'initiative de ses membres fondateurs, le mouvement ATD Quart Monde, le Secours catholique, Emmaüs France, le Pacte civique et la Fédération des acteurs de la solidarité a pour objet le développement du projet à travers quatre missions :

1. Accompagner les territoires qui souhaitent mettre en place la démarche ;
2. Appuyer les territoires habilités ;
3. Tirer les enseignements de l'expérimentation et stimuler la production de travaux de recherche, en lien avec l'Observatoire de TZCLD ;
4. Favoriser la diffusion du projet pour obtenir, à terme, une pérennisation du droit à l'emploi et exercer un rôle de vigie citoyenne.

La stratégie de diffusion du Bilan de l'expérimentation devra s'articuler avec les missions de communication développées par l'association TZCLD. Ainsi les outils de communication de TZCLD pourront être identifiés parmi les relais de diffusion du bilan.

## Objet du cahier des charges

ETCLD va disposer, au cours de l'année 2025, d'un ensemble de « briques » constituant le bilan de l'expérimentation. Ces contenus et productions révèlent différentes formes : rapports ; synthèses ; vidéos ; audio; site internet...

Ainsi, il est attendu du prestataire de proposer une stratégie de diffusion du Bilan de l'expérimentation adaptée aux enjeux, aux objectifs et aux cibles visées par ETCLD.

Élément de contexte : l'année 2025 est un moment charnière pour l'expérimentation. En effet, c'est l'année prévue de négociation sur la suite de l'expérimentation et d'une potentielle troisième loi prolongeant l'expérience de l'expérimentation.

## Prestation de diffusion du Bilan de l'expérimentation

### → **Prestation 1 : Produire une stratégie de diffusion**

En collaboration avec l'équipe d'ETCLD, le prestataire produit une stratégie de diffusion adaptée aux enjeux et objectifs d'ETCLD (identification et rationalisation des cibles, identification des médias de diffusion, calendrier de déploiement...).

Livrables attendus :

- une stratégie de diffusion du Bilan écrite et appropriable par l'équipe ETCLD
- un message adapté, par cible
- des actions de diffusion "clés en main" pour l'équipe ETCLD
- kit de diffusion appropriable par les territoires habilités

### → **Prestation 2 : Adapter les supports de Bilan existants à la stratégie de diffusion**

Proposition de valorisation ou, si nécessaire, d'adaptation, des productions du Bilan en fonction de la stratégie de diffusion.

## Réponse attendue

Pour répondre à cet appel d'offre, les opérateurs devront présenter une proposition comprenant :

- une note descriptive des méthodes envisagées et calendrier d'exécution,
- la présentation de l'équipe dédiée,
- une présentation de références et projets passés,
- un budget prévisionnel détaillé.

## Calendrier indicatif

- Prise de contact de prestataires
- Date limite de dépôt de l'offre : 13/01/2025 12h.
- Analyse des offres par ETCLD : semaines du 13/01/2025 et 20/01/2025
- Phase d'entretien avec les prestataires présélectionnés : semaine 3/02/2025
- Notification du choix du prestataire : semaine du 10/02/2025
- Réalisation de la prestation : **toute l'année 2025**

## Budget indicatif

ETCLD dispose d'une enveloppe budgétaire indicative de 40k€ TTC.

L'échéancier de paiement sera défini ultérieurement en fonction de l'offre, des livrables et du calendrier de réalisation.

## Contact

Dépôt des réponses par mail à l'adresse [fanny.grihon@etclld.fr](mailto:fanny.grihon@etclld.fr)

